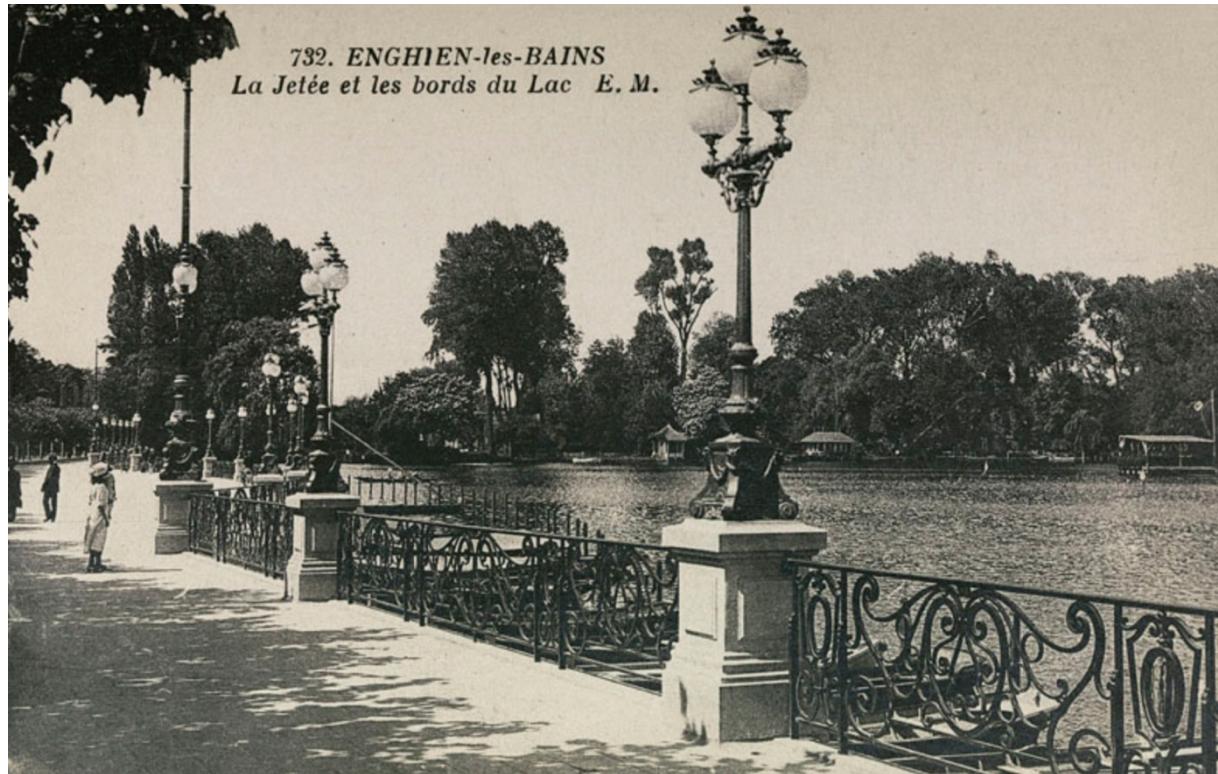


Désignation

Dénomination de l'édifice

La jetée des bords du lac



©Jean-Bernard Vialles

Localisation

Localisation : Enghien-Les-Bains

Adresse de l'édifice : Esplanade Patnôtre-Desnoyer

Historique

Date de création de l'édifice : 19^{ème} puis 1910

Auteur : Louis Olivier

Commanditaire :



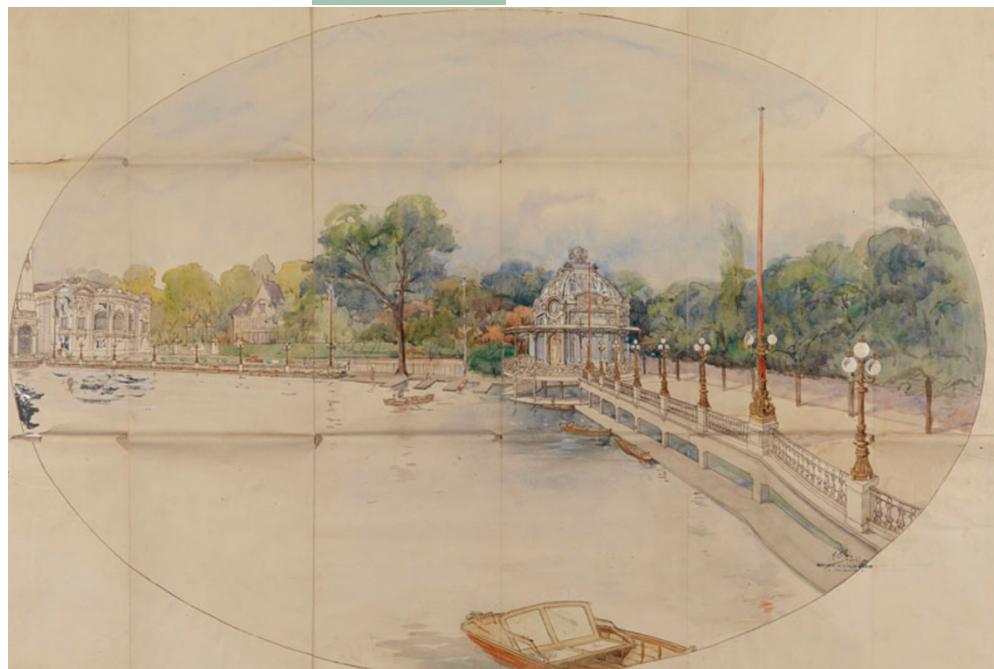


Description

Durant le 19^{ème} siècle, les bords de lac situé face au grand établissement thermal, étaient bordés de balustres de bois au-dessus d'une digue maçonnerie, puis d'une grille de fer au début du 20^e siècle. Ils ont acquis le statut légitime de quai promenade et toute leur ampleur, avec le grand projet lancé par la municipalité en 1910. Un article du Réveil de Seine et Oise de 1908 vante les lieux ; la mise en place d'une balustrade nouvelle anticipe cette réalisation en regrettant le manque d'espace réservé aux promeneurs et aux bateaux : « La construction d'un warf (c'est-à-dire une jetée avec embarcadère) devant le lac ne donnerait pas seulement à Enghien une promenade merveilleuse et ombragée où la foule trouverait place les jours de fête sur le lac mais elle permettrait encore l'élargissement de la chaussée encombrée ». l'Architecte parisien, Louis Olivier, propose une estacade de 246 mètres de long, organisée en un avant-corps central de 20m de large, encadrée par deux ailes de 10 mètres de large et un embarcadère de 180m de long sur 1m50. Elle doit supporter la charge de 800kg au mètre carré, appuyée sur 33 piles. Les dessins aquarellés qui accompagnent le projet proposent également la reconstruction d'un nouveau pavillon à la place du kiosque chinois et une entrée monumentale vers les jardins du casino. Ce vaste projet de jetée promenade attire plusieurs spécialistes de l'art du béton dont Edmond Coignet, ingénieur constructeur parisien, E. Ferrand et Pradeau, concessionnaires du procédé de béton armé Hennebique et ingénieurs constructeurs, et Paul Pikkety, ancien élève de l'école polytechnique de ciment armé, qui emporte le marché. Ce dernier, qui a travaillé sur de nombreux chantiers de la ville de Paris, pour le génie militaire et de nombreuses compagnies de chemin de fer y compris le métropolitain, a également à son actif les ouvrages en béton de plusieurs bâtiments prestigieux comme les fondations du clocher de l'église du Sacré Cœur de Montmartre et l'hôtel Meurice à Paris. Outre la qualité de la mise en œuvre pour un ouvrage d'une telle portée et la solidité requise dans l'implantation des piles dans le lac, s'ajoute au chantier une autre contrainte : la difficulté à ne pas endommager la couche géologique dans laquelle se forme l'eau sulfureuse si précieuse à la vie de la station, ni de rencontrer d'éventuels griffons sulfureux. De grandes précautions et une technique de piliers encastrés dans des cylindres de béton, déjà utilisée en 1908 pour le casino construit en partie sur le lac, est appliquée sous la surveillance d'un ingénieur des mines. De plus, la réalisation de ces travaux est réglementée par la Société d'exploitation des eaux d'Enghien, concessionnaire des lieux, qui ne veut pas perdre ses prérogatives sur le lac. Elle signe un contrat avec la ville où elle interdit d'établir sur la jetée toute boutique, kiosque ou édicule, n'accepte qu'il ne s'y déroule aucun concert de musique ou fête qui pourrait faire concurrence au casino et se réserve de reprendre la jetée à tout moment.

Sources : *Service Inventaire Ile de France*





©Jean-Bernard Vialles



©Jean-Bernard Vialles